

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MARS 2025 à 19 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

Présents :

M.GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, Adjointes,
M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M. DURAFOUR Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. DAGALLIER Frédéric, Mme SERRAVALLE Pascaline, Mme MANUEL Muriel.

Absents :

Mme ECOFFARD Christelle, M. BURDET Thibaut.
M. GUINARD Jacques qui donne procuration à M. COURAND Serge,
M. BORN Franck qui donne procuration à Mme MANUEL Muriel.

Mme RIGHETTI Nathalie a été élue secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
Adopte** l'opération de construction d'une boulangerie et les modalités de financement,
Approuve le plan de financement prévisionnel suivants :

Financements	à préciser le cas échéant	sollicité ou acquis	Montant (HT)	Taux
Fonds européens				0,00%
DETR		SOLLICITE	200 000,00 €	30,71%
DSIL				0,00%
FNADT				0,00%
Autres aide État	Aménager un dernier commerce en milieu rural	SOLLICITE	100 000,00 €	15,35%
Conseil régional	Aménager un dernier commerce en milieu rural	SOLLICITE	100 000,00 €	15,35%
Conseil départemental	Investissement structurant	A demander en avril 2025	60 000,00 €	9,21%
EPCI	Haut Bugey Agglomération	SOLLICITE	50 000,00 €	7,68%
Autre collectivité				0,00%
à préciser				0,00%
Sous-total aides publiques	Taux de financement public		510 000,00 €	78,30%
Autres aides non publiques				
à préciser				
Sous-total autres aides non publiques			0,00 €	
Part de la collectivité	Fonds propres		141 300,00 €	
	Emprunt			
	Crédit bail ou autres	loyer/an=26 399,00€/an		
	Recettes générées par le projet			
	Participation du maître d'ouvrage		141 300,00 €	21,70%
TOTAL RESSOURCES PRÉVISIONNELLES (HT)			651 300,00 €	

S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
Autorise le Maire ou son représentant, à signer tout document relatif à cette opération.

Après présentation du nouveau rapport d'analyse des offres du lot n° 13 du marché de travaux de construction d'une boulangerie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide d'attribuer le lot n° 13 « Carrelages Faiences » à :

LOT 13 : CARRELAGES FAIENCES

Entreprise : CARRELAGES DU HAUT BUGEY (zone En Champagne, 01580 Izernore).

Pour un montant de 38 895.13 € HT soit 46 674.16 € TTC.

Autorise le Maire, ou son représentant, à signer les actes d'engagement avec l'entreprise retenue ainsi que tout autre document s'y rapportant

Dit que les crédits seront inscrits au budget 2025 de la commune.

Dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du marché de travaux de construction d'une boulangerie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte l'avenant n°1 qui arrête la nouvelle enveloppe financière prévisionnelle définitive des travaux à 507 131.25 € HT soit 608 557.50 € TTC, et qui valide la phase APD

Accepte l'avenant n°2 qui arrête le nouveau montant des honoraires de maîtrise d'œuvre à 60 855.75 € HT soit 73 026.90 € TTC.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants n°1 et 2, avec M. Luc METEL, Architecte à Montréal La Cluse, ainsi que l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de construction d'un cabinet dentaire, proposé par M. Luc METEL, Architecte à Montréal La Cluse, pour un montant de

84 000.00 € HT soit 100 800.00 € TTC.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces constitutives de la mission, puis à assurer les règlements correspondants.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal est informé que :

- Le nouveau dispositif « L'Ain à vélo » va être déployé et la commune doit valider le tracé qui passe sur Saint Martin du Fresne.
- La cantine va être déménagée dans les locaux de la bibliothèque pendant les vacances de printemps. La bibliothèque sera en lieu et place de la cantine actuelle avec les mêmes horaires d'ouverture.
- La commission des finances aura lieu le 25 mars 2025 à 18h30.
- Le conseil municipal suivant aura lieu le 08 avril 2025 à 19h.

Séance levée à 20h

Le Maire,
M. Dominique TURC

